

n°33

Date de publication  
18 octobre 2023

Date d'observation  
16 octobre 2023

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- **Colza**

Les parcelles de colza poursuivent leur cycle dans des conditions très séchantes. Cela se traduit par des pertes foliaires importantes voire dans les pires cas par des pertes de pieds. Les stades varient de 7 à plus de 10 feuilles avec des irrégularités de levée variables selon les situations.

- Charançon du bourgeon terminal : quelques captures cette semaine, à surveiller attentivement dans les jours à venir le vol devrait avoir lieu dans les prochains jours
- Pucerons verts du pécher : fin du risque



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



## Ambroisie : Attention à la dispersion des graines !

Les ambrosies arrivent en fin de floraison ! Les pollens allergisants restent malgré tout détectés dans toute la région, avec un risque d'allergies modéré dans les zones les plus infestées. En parallèle, des graines matures sont désormais observées sur la majorité des plantes, permettant à l'ambroisie de poursuivre sa progression sur le territoire.

Pour limiter la dissémination de graines d'ambroisie dans les parcelles agricoles, la gestion des zones infestées doit être raisonnée au cas par cas, en tenant compte du stade de la plante.

Lors de vos prochains chantiers (récolte notamment), il est essentiel de respecter quelques règles :

- Identifier, selon le niveau d'infestation, les différentes zones sur la parcelle ;
- Commencer par la zone la moins infestée pour ne pas disséminer de graines et favoriser ainsi la progression de l'ambroisie ;
- Terminer par la zone la plus infestée ;
- Procéder à un nettoyage complet de votre matériel, sur la parcelle, avant de passer à un autre chantier ;
- Laisser les « déchets » (plantes arrachées, résidus de fauche...) sur place pour éviter toute dispersion accidentelle de graines lors de leur évacuation ;
- En présence de pollens, pensez à vos équipements de protection individuelle (vêtements couvrants, gants, masque à poussières et lunettes).

**Plus de conseils pratiques relatifs au nettoyage des engins** sur le [portail de la lutte contre l'ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes](#). Vous pourrez notamment retrouver :

- Une série de témoignages vidéo « à valeur d'exemple », avec plusieurs paroles d'agriculteurs sur la gestion de l'ambroisie (accès direct via le QR code ci-contre) ;
- Une plaquette dédiée « Ambroisie et machines agricoles ».



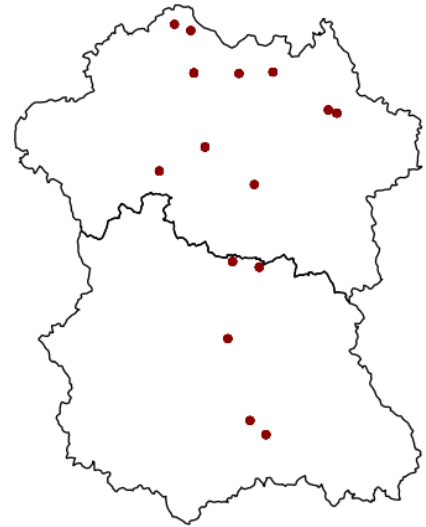


# Colza

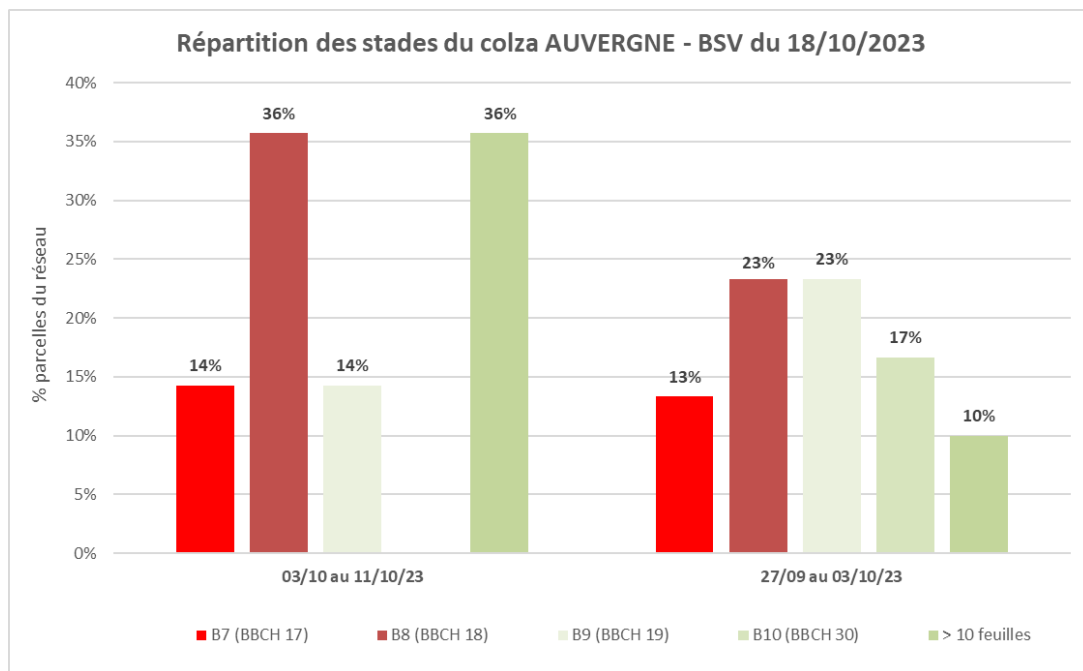
## Réseau 2023-2024

Le réseau est à ce jour composé de 15 parcelles dont 14 ont fait l'objet d'une observation cette semaine :

- 9 parcelles dans l'Allier (03)
- 5 parcelles dans le Puy-de-Dôme (63)



## Stade des colzas



Selon les dates de semis et les précipitations enregistrées, les stades sont compris 7 feuilles et 10 feuilles.

## Ravageurs

- **Charançon du bourgeon terminal (CBT)**

### Reconnaissance :

Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rouges.



Charançon du bourgeon terminal  
(Terres Inovia)



Baris (Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

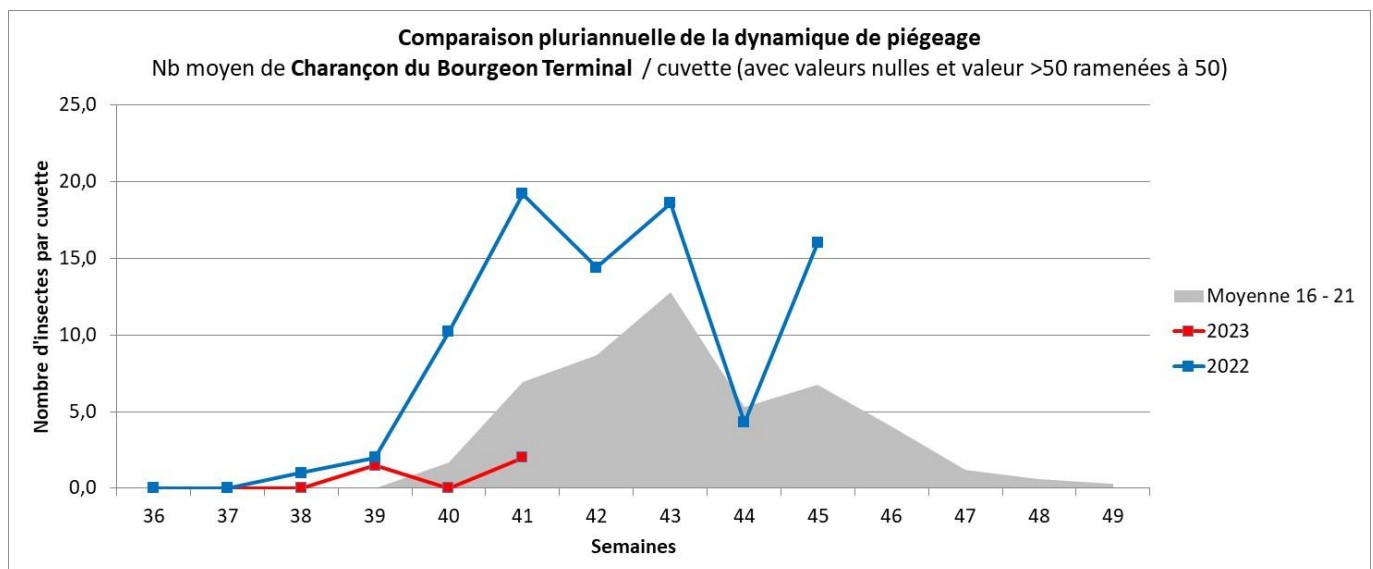
**Période de risque :** du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

**Seuil indicatif de risque :** aucun seuil pour ce ravageur.

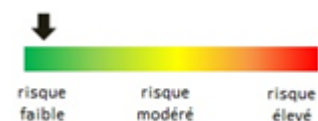
La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible. **Attention, la simple présence du ravageur n'est pas le seul indicateur à prendre en compte ! (cf guide d'aide à la décision en annexe 2)**

**Observation :** 3 parcelles signalent des captures à une hauteur moyenne de 2 individus/cuvette

*Rappel semaine précédente : aucune capture*



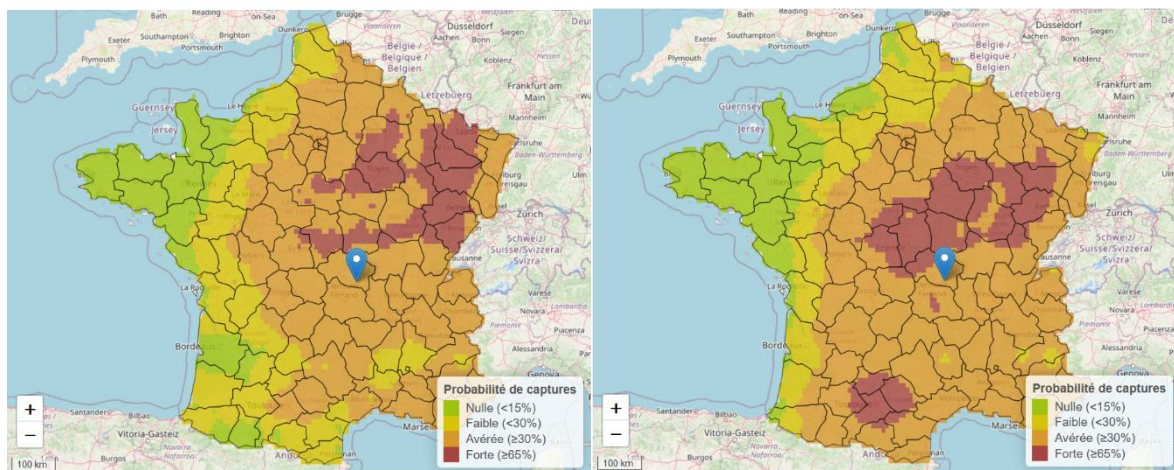
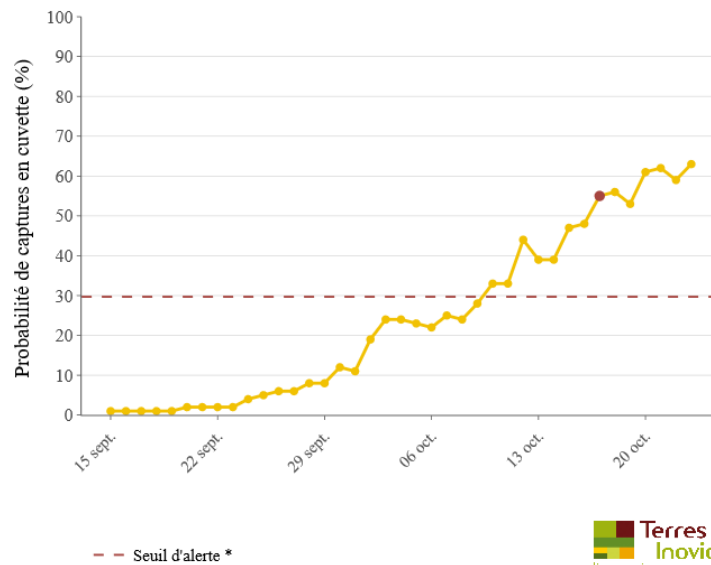
**Analyse du risque :** pas de captures cette semaine. Pour le moment, le risque est faible à l'échelle du réseau.



## Risque prévisionnel

Le [nouvel outil de modélisation du vol de charançon du bourgeon terminal](#) mis à disposition cette année indique une intensification du vol d'ici la fin de la semaine. On devrait donc atteindre le seuil des 70 à 80 % des cuvettes signalant leur présence la semaine prochaine.

Prévisions de vols annoncées pour cette semaine (Vichy – 03)



Situation actuelle : 17/10/2023

Situation prévisionnelle : 23/10/2023

## Pour aller plus loin

La gestion du risque du charançon du bourgeon terminal comme celui de l'altise d'hiver doit prendre en compte les phénomènes de [résistance aux pyréthrinoides](#).



Mise à disposition d'un outil d'évaluation du risque par Terres Inovia : [Estimation du risque lié aux charançons du bourgeon terminal](#)

**Pour infos** : Réseau de Réflexion et de recherches sur les résistances aux pesticides : <https://www.r4p-inra.fr/fr>

- **Puceron vert du pêcher**

### Reconnaissance

Les aptères ont un corps de forme ovoïde et nu, de couleur variable, souvent verdâtre.

Les ailés sont quant à eux plus élancés, avec un abdomen vert à jaunâtre. La tête et les pattes sont noires.



Colonie de pucerons verts (crédit : Terres Inovia)

**Période de risque** : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 20% de plantes porteuses de pucerons

**Observations** : aucune parcelle ne signale de capture

### Analyse de risque

Les parcelles sont en majorité sorties ou en phase de sortir de la phase de sensibilité vis-à-vis du puceron vert. Néanmoins, sur les parcelles plus tardives, la surveillance doit se poursuivre car on peut encore constater des présences importantes de pucerons.

### Pour aller plus loin



Le risque [puceron vert du pêcher](#) est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyréthrinoïdes et pyrimicarbe.

**Pour infos** : Réseau de Réflexion et de recherches sur les résistances aux pesticides : <https://www.r4p-inra.fr/fr>

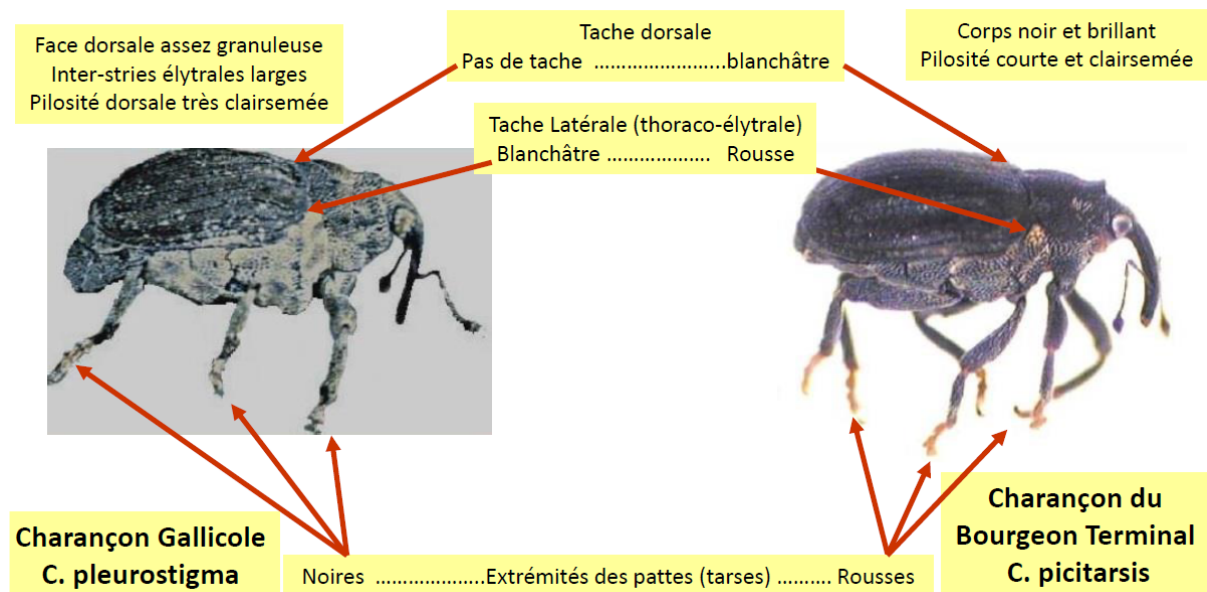
## ANNEXE 1 : Comparatif du risque actuel par rapport à l'année précédente

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2023	Comparaison avec 2022
<i>Petites altises</i>	Moyenne	>
<i>Tenthredes de la rave</i>	Moyenne	>
<i>Punaises des céréales</i>	Faible	<
<i>Noctuelles terricoles</i>	Moyenne	<
<i>Pucerons verts</i>	Faible	<
<i>Grosses altises</i>	Moyenne à Forte	=
<i>Charançon du bourgeon terminal</i>	Faible	=

## ANNEXE 2 : Identification CBT et Charançon gallicole

# Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal



## ANNEXE 3 : Tous les colzas ne sont pas égaux face au charançon du bourgeon terminal !

*Tous les colzas ne présentent pas la même sensibilité aux dégâts de ravageurs. L'observation de ses parcelles et cuvettes jaunes, des réseaux d'observation comme le BSV permettent de décider s'il est opportun de protéger la culture ou non contre le charançon du bourgeon terminal.*

### Surveiller l'activité du charançon du bourgeon terminal

La cuvette jaune permet de détecter l'arrivée du charançon dans sa parcelle mais contrairement à certaines idées reçues, il n'existe pas de relation entre le nombre d'individus capturés et les dégâts. Il peut exister une forte variabilité de piégeage au sein d'une même parcelle, notamment lorsque les conditions ne sont pas favorables à un vol franc et massif. Il est dans ce cas préférable de suivre en plus des pièges dans ces parcelles, un réseau de piégeage comme le BSV qui permet d'établir une dynamique de vol à l'échelle d'un territoire et de positionner au mieux la protection insecticide, si elle est nécessaire.

### La dynamique de croissance durant l'automne jusqu'en entrée hiver est déterminante

Le risque charançon du bourgeon terminal est réduit sur un colza suffisamment développé qui pousse au cours de l'automne jusqu'à l'entrée de l'hiver.

La couleur du colza, la qualité de l'enracinement et la disponibilité en azote permettent d'évaluer sa capacité à poursuivre sa croissance.



Evaluer l'état de la parcelle de colza, en mesurant la biomasse en kg/m<sup>2</sup> ou g/plante, permet de savoir si le colza sera capable de **pousser durant l'automne** et faire face à une attaque de charançon. C'est la combinaison de cet état agronomique et de la présence du ravageur qui permet d'évaluer le risque à la parcelle.

Raisonnement des interventions en consultant le bulletin de santé du végétal (BSV) ou tout autre réseau de piégeage, qui vous renseignera sur la dynamique des vols et dans certaines régions, sur les risques d'entrée en ponte.



Ci-dessous un tableau simplifié de la règle de décision qui évalue le risque charançon du bourgeon terminal.  
**Retrouver la règle de décision dans son intégralité** sur <https://www.terresinovia.fr/-/charancon-bourgeon-colza>

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
<b>Fort</b> (attaques nuisibles fréquentes)  <i>Allier, Puy de Dôme, Nord-Isère, Sud-Ain</i>	Biomasse < 25g/pied (800 g/m <sup>2</sup> *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement ...) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m <sup>2</sup> *) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce	Risque moyen
<b>Faible</b> (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)  <i>Nord-Ain, Rhône, Sud-Isère, Drôme</i>	Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m <sup>2</sup> *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement ...)	Risque moyen
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m <sup>2</sup> ) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

**Fin octobre il faudra évaluer le risque larves de grosse altise.** Il existe une méthode très simple à généraliser : la méthode Berlèse. Cette dernière consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves quittent les plantes.

Mode opératoire : prélever 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant, placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent, compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois, arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"*

